

Sommaire

Introduction	6
<i>1^{re} partie :</i>	
Répétition et ressource : une nécessaire prise en compte des enjeux et des besoins	8
Premier besoin : un local de répétition	9
Second besoin : l'information, la structuration et l'orientation	11
<i>2^e partie :</i>	
Le paysage de la répétition, de la ressource et de l'accompagnement dans les Côtes d'Armor	13
Les lieux dédiés à la répétition	14
Les studios de répétition offrent de bonnes conditions de travail	15
Les lieux « aménagés », avec les moyens du bord	18
Les lieux mis à disposition mais inadaptés, exemples	20
Gestion, économie et activités	21
Les lieux en préfiguration	23
La ressource : les besoins, les différents niveaux, les réseaux	25
Vous avez dit ressource ?	25
La carte de la ressource, les différents réseaux	26
Trois réseaux : celui des acteurs, le réseau institutionnel et celui des écoles de musiques	28
Les écoles de musique face aux enjeux des musiques actuelles	31
Accompagnement et formation : deux notions différentes, deux éléments permettant une consolidation de la pratique des artistes	32
Conclusion	35
Notes	37
Bibliographie	39

Introduction

Les musiques actuelles : qu'entendez-vous par là ?

Une définition des musiques actuelles a été élaborée dans le cadre de la concertation nationale. Réunie depuis le printemps 2004, cette concertation a pour but de formuler des propositions pour le développement des musiques actuelles sur l'ensemble du territoire. Elle est composée de membres représentatifs du secteur professionnel et des collectivités publiques.

« L'expression « musiques actuelles » englobe à la fois le jazz, la chanson et les musiques dites traditionnelles, ainsi que les musiques caractérisées par un usage systématique de l'amplification, dites « musiques amplifiées ». Les musiques actuelles constituent une pluralité de familles musicales, dont l'histoire et les références les rattachent à un socle commun dans lequel elles se reconnaissent.

Aujourd'hui, du fait de leur capacité constante de renouvellement et, par conséquent, de l'émergence de multiples formes musicales hybrides, le paysage de ces musiques recèle de formes riches et complexes, qui se manifestent par l'invention continue de nouveaux genres et de nouvelles dénominations.

L'ensemble des acteurs impliqués dans ce secteur a pris l'habitude de regrouper les musiques actuelles en quatre familles qui connaissent de multiples formes de croisement, d'hybridation et de fusion :

- **le jazz et les musiques improvisées,**
- **les musiques traditionnelles et les musiques du monde,**
- **la chanson en tant que genre, même si la forme chantée est commune à une grande partie des familles musicales concernées,**
- **les musiques actuelles amplifiées, qui utilisent l'amplification électrique comme mode de création, et sont divisées en trois sous-familles : le rock, blues, pop, fusion, métal, indus, hardcore, punk... ; le hip-hop, R'n'B, ska, reggae, ragga, dub, funk... ; les musiques électroniques. »**

Les problèmes et le choix de la concertation

La nécessité de mettre en place un travail de diagnostic est née d'une concertation avec une partie des acteurs costarmoricaains des musiques actuelles. S'appuyer sur leurs expériences, travaux et témoignages, éléments indispensables au document actuel mais aussi à la suite envisagée de ces travaux, fonde la pertinence de la démarche.

Cette première concertation est née de la volonté commune des acteurs et du réseau institutionnel d'améliorer les conditions d'expressions des musiques dites actuelles dans le département. Elle sera prolongée, mais il est déjà possible de faire plusieurs constats :

- manque de lieux de répétition et de création adaptés à des pratiques musicales « sonores » ;
- manque de structures ressources identifiées et capables (c'est-à-dire disposant de moyens techniques et humains adaptés) de mener vers l'autonomie les artistes et les différents porteurs de projets ;
- absence de lien fort et structuré entre les musiques amplifiées et les structures d'enseignement de la musique ;
- absence de lieux de diffusion spécialisés et difficultés d'accès aux lieux généralistes du département...